

La Santé Environnementale: Et maintenant moteur

Dans une période où les nouvelles sont souvent porteuses d'anxiété quand elles concernent la santé et l'environnement, l'actualité dans ce domaine est abondante et illustre l'ampleur des défis à relever. Je souhaite vous apporter quelques réconforts sans naïveté.

Il est important de noter la reconnaissance publique de la santé environnementale, notamment sous l'impulsion des débats de la campagne présidentielle, au cours de laquelle le candidat Benoît Hamon s'est engagé avec force sur ce sujet, notamment sur les perturbateurs endocriniens.

Ce positionnement a été également suivi par plusieurs candidats et notamment par Emmanuel Macron aujourd'hui Président de la République: « **Protéger la santé et l'environnement des français. La prévention doit venir la valeur cardinale de la politique de santé en France. Dans ce contexte, la santé environnementale sera une priorité du quinquennat** ».

Ainsi il n'est pas utopique d'envisager la prolongation des états généraux de l'alimentation par ceux de la Santé Environnementale en 2018 et à leur issue, par la promulgation d'une loi sur le quatrième pilier du développement durable.

Le Ministre de la Santé Agnès de Buzyn a ainsi annoncé deux grands axes de son action, le parcours de soins et la prévention, accompagnés d'une enveloppe de 5mds€, de quoi alimenter les réflexions et actions des acteurs de la santé.

La FNMF organise également le 28 septembre une journée sur la Santé Environnementale ouvert au grand Public dans le cadre de ses journées de rentrée avec le concours de nombreuses associations, chercheurs et collectivités territoriales.

D'autres initiatives sont à noter, j'en choisis une dernière, celle organisée par le Réseau Environnement Santé (RES) avec la Mairie de Paris, le 10 octobre prochain, intitulée Rencontre des Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens avec le concours des représentants de capitales européennes et des acteurs nationaux.

Le militant du (RES) que je suis, ne peut que se réjouir de cette évolution institutionnelle, et de l'engagement des acteurs publics et privés.

La Santé Environnementale c'est quoi au juste

La santé Environnementale n'est pas un nouveau concept, sa reconnaissance institutionnelle et internationale date déjà de plus de 20 ans.

Ainsi selon la définition de l'OMS – Conférence d'Helsinki – 1994 :

«La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.

Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures»

Plus simplement, la santé environnementale est la prise en compte de l'impact des polluants sur la santé, qu'il soit locaux ou globaux. Par exemple, la qualité de l'air est considéré sous l'aspect de l'air intérieur jusqu'à l'aspect planétaire avec les conséquences du réchauffement climatique.

En travaillant à réduire les expositions environnementales et ses conséquences, la santé environnementale s'inscrit principalement dans le champ de prévention primaire.

Le changement de paradigme c'est maintenant

Nous assistons effectivement à un alignement des planètes sur le plan national et international avec la Conférence de Montevideo (18-20 octobre 2017), préparatoire à la nouvelle conférence de New-York en septembre 2018 avec comme objectif la réduction de la mortalité prématurée pour les 4 grandes maladies chroniques (-30% d'ici 2030). L'OMS précise que « les pays développés peuvent se donner des objectifs ambitieux ». Aujourd'hui cette épidémie touche en France de l'ordre de 20 millions de personnes et de plus en plus de populations jeunes.

Il est temps de caractériser cette situation de crise sanitaire, et de reconnaître l'impact des substances chimiques dans le développement des maladies neurocomportementales, cancers et des accidents cardiovasculaires, mais aussi dans la reproduction humaine. Selon les études connues et reconnues un couple sur 4 ou 5 souffriraient d'un manque de fertilité dans les pays industrialisés.

Certes le tabac, l'alcool, le stress et la sédentarité sont des facteurs nuisibles pour le bien vivre, mais ceux-ci n'expliquent pas le fort accroissement de nombreuses pathologies, les études nationales et internationales sont aujourd'hui assez nombreuses pour l'attester.

Comme tout changement de paradigme, celui-ci est dans un premier temps rejeté, dénigré puis toléré et enfin accepté, il remet en cause parfois des siècles de connaissance, ceci explique cela.

Ainsi depuis le 16^{ème} siècle, nous sommes convaincus que « la dose fait le poison Paracelse » (1493-1541), avec les Perturbateurs Endocriniens (PE), cette approche est inappropriée, l'effet cocktail est notamment déterminant, et certains PE sont plus nocifs à faible dose. De plus la période d'exposition est essentielle, ainsi pendant les 1000 premiers jours d'un être humain (de la gestation jusqu'à l'âge de deux ans), car le cerveau de l'enfant est plus vulnérable. C'est pourquoi le RES a lancé ce printemps une campagne intitulée : Aucun bébé ne doit être pré pollué.

Pas de panique des solutions existent à effet court, moyen et long terme

Protéger la santé et l'environnement des français doit être reflété dans tous les domaines : l'agriculture, l'alimentation, les produits contenant des PE, les transports, le chauffage, l'air extérieur et intérieur.

Grâce à l'action d'André Cicoella Président du RES, le Bisphénol A a été interdit en 2009 dans les biberons et les contenants alimentaires, cet exemple doit être démultiplié par un retrait des PE dans un premier temps les plus nocifs dans une logique de non exposition.

Dans une logique de décontamination. En effet pour certains PE l'élimination de ceux-ci dans notre corps peut s'effectuer à court terme, pour d'autres leur élimination est plus longue, voire problématique, il ne faut pas le nier. Il convient de développer un plan de formation et de communication auprès du grand public en réformant les institutions, qui certes ont montré leur performance dans un modèle issu de l'après-guerre, comme par exemple les PMI avec une diminution importante de la mortalité infantile mais qui aujourd'hui doivent être orientées sur les nouveaux enjeux de santé autour des mille premiers jours. Bien entendu d'autres réformes institutionnelles doivent être engagées pour placer la santé environnementale au cœur des politiques publiques.

Dans une logique de communication, certes des actions doivent être engagées auprès du grand public, mais surtout auprès des professionnels de santé et plus particulièrement lors de leur formation initiale afin de leur donner les connaissances nécessaires pour l'exercice de leurs missions de prévention.

Les institutionnels sont au premier chef concernés au nom de l'intérêt général, mais les acteurs économiques ont aussi leurs leviers d'action par la mise en œuvre de solutions de substitution et des dispositifs d'accompagnement des citoyens dans leur usage.

Déjà plusieurs acteurs sont engagés dans cette voie, sans doute à l'écoute des usagers qui souhaitent de plus en plus nombreux une information claire et une traçabilité de leurs produits. Cette vigilance peut être constatée par la multiplication des labels, alors que la confiance des consommateurs n'a jamais été aussi basse (30% d'indice de confiance pour les produits sans label, 51% pour les produits labélisés en 2015).

Et maintenant...

- Une Loi Santé Environnementale
- Une politique de prévention réformée
- Des acteurs économiques engagés

C'est donc l'affaire de tous, la bonne nouvelle, c'est ce que c'est possible et que le remède est sans médication, il se pourrait même que le ROI soit performant sur les plans économique et social. Chiche, si une recherche action était lancée sur ce sujet, mesdames messieurs les détracteurs tapez là.